

The background image shows a massive, light-colored mountain range with prominent vertical rock faces and sparse vegetation. Some snow or ice is visible on the upper ridges.

Le réchauffement climatique en Val Montjoie

Les Amis des Contamines Montjoie

N° 105 – semestriel – 5€

Editorial

Dans cette période anxiogène, le temps des fêtes de Noël et du Nouvel An sera bienvenu, et la perspective d'une nouvelle saison de ski contribuera à remonter un moral parfois défaillant.

Pour cette édition d'hiver de notre bulletin, nous avons choisi un thème qui figure en bonne place parmi les nombreuses calamités qui nous menacent, celui du réchauffement climatique au Val Montjoie, de son impact et des actions à engager pour s'y adapter.

Comme souvent, les conclusions de notre enquête de terrain, auprès de ceux qui connaissent la montagne, la vivent au quotidien, et parfois subissent les conséquences de ce réchauffement, sont plus nuancées et moins radicales que celles de médias avides, par nature et par construction, de conclusions définitives.

Cette enquête n'est qu'un point d'étape dans un processus qui se déroulera sur des dizaines, voire des centaines d'années. Ce qui est inquiétant, c'est la vitesse, plus élevée que prévue, notamment en montagne, avec laquelle s'opère ce réchauffement.

Notre automne aura été occupé par deux sujets importants pour l'avenir des Contamines, la réhabilitation de l'auberge de Notre-Dame de La Gorge et l'aménagement de la place du village.

La réhabilitation de cette auberge avance bien et avec le centre culturel qui lui sera attenant, elle devrait pouvoir ouvrir en juillet prochain. Ce projet dans lequel votre association est partie prenante semble faire l'unanimité et il devrait doter le village et la station, non seulement d'un nouveau restaurant mais aussi d'un centre culturel, un lieu de vie, de culture et de partage, en tirant partie de la splendeur du site de Notre-Dame de la Gorge.

En revanche, l'unanimité ne semble toujours pas être de mise pour le projet centre-village qui a obtenu son permis de construire début novembre et dont les travaux devraient débuter au printemps sauf aléas judiciaires tels qu'en ont connus les précédents projets. Chacun aura vu les affiches de protestation véhémente contre un projet censé défigurer notre village. D'autres, moins radicaux, sans rejeter en bloc l'ensemble du projet, expriment des réserves sur certains de ses éléments importants.

Comme d'autres parties prenantes, les Amis des Contamines suivent avec attention ce projet, ses choix d'aménagement, sa progression,

la façon dont il est reçu. Et ils constatent, avec regret, qu'après plusieurs décennies de projets successifs en échec, celui-ci rencontre les mêmes difficultés que ses prédécesseurs pour résoudre le conflit entre :

- Un accord partagé sur la nécessité d'un aménagement du centre, aussi bien d'un point de vue esthétique que pour l'attractivité et l'économie du village ;
- Une difficulté persistante à dégager un large soutien pour un projet déterminé et à faire en sorte que ce soutien soit reconnu face à une contestation d'autant plus visible qu'elle est plus radicale.

Notre association ne s'engage, ni pour, ni contre ce projet, celui-ci comme les précédents. Elle est en revanche pour que les choses avancent. Tous les acteurs que nous avons consultés sont tombés d'accord pour reconnaître que le projet dans son état actuel pouvait constituer une base de négociation, qu'il présentait des points forts et des points moins forts, qu'il existait des marges de manœuvre et des possibilités de compromis, mais que l'introduction de modifications majeures risquerait d'imposer un nouvel appel d'offres et donc un retour au point zéro.

Ces mêmes parties prenantes sont également tombées d'accord pour reconnaître que l'abandon du projet et son rejet risquaient de dissuader de nouveaux opérateurs de s'engager dans une énième démarche d'aménagement du centre village dont les précédentes tentatives montreraient qu'elle est vouée à l'échec.

Les Contamines méritent une place de village qui soit autre chose qu'un lieu de rassemblement et de dépôt du car, un espace vide et peu valorisant. Aucun projet ne fera jamais l'unanimité mais il est peut-être possible de réunir un large soutien pour un projet déterminé. Pour ce faire, votre association est prête à s'engager.

J'espère que vous trouverez aussi dans ce bulletin semestriel les nouvelles et les informations que vous attendez sur notre village et sur les personnes remarquables qui y habitent. Les fêtes de fin d'année seront une nouvelle occasion de se retrouver et d'évoquer tous ces sujets. Je vous souhaite de bons moments en famille ou avec des amis, si possible au village.

Bonne lecture, joyeux Noël et bonne année 2025.

Dominique Leblanc

Le réchauffement climatique, un nouveau défi pour notre territoire

Notre village des Contamines, on le sait, n'échappera pas à ces inquiétantes modifications environnementales de notre planète dont nous sommes désormais tous conscients. Certes tout n'est pas à craindre, comme ces images, pas toujours au bout du monde, de submersions marines ou d'inondations qui transforment les champs en lacs et les rues en torrents.

Une chose est néanmoins certaine, tous les spécialistes avancent que les montagnes se réchauffent deux fois plus vite que le reste des territoires. Témoin la vertigineuse fonte des glaciers, qui perdent jusque 4m d'épaisseur par an, sur une épaisseur maxi de 250m.

Au cours du XXème siècle et en ce premier quart de siècle du XXIème, les Alpes se sont réchauffées de près de 4° contre une moyenne mondiale de 1,8° (source Météo France).

On voit ainsi que nos montagnes sont dans une situation préoccupante, et l'adaptation au réchauffement est chez nous encore plus urgente et nécessaire que partout ailleurs. Et le risque serait chez nous de circonscrire ce dernier à la baisse de l'enneigement.

Le changement de climat est maintenant bien traité et vulgarisé par entre autres le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), et la presse grand public sait en relater les aspects spectaculaires. Il convient donc de savoir de quoi on parle au-delà de catastrophes récentes, en prenant soin bien sûr de ne pas faire de confusion entre météo et climat. Et en ciblant notre discours sur ce qui nous intéresse ici : la montagne de Haute-Savoie.

Quels sont les effets à craindre ? Il est clair qu'une étude portant uniquement sur notre village n'aurait pas de sens puisque de toute évidence, Saint-Gervais, Chamonix ou Argentières connaîtront les mêmes vilénies climatiques. Les récentes canicules à Annecy nous montrent bien aussi que la Haute Savoie n'échappera pas aux conséquences de ce changement climatique. Nous sommes allés à la rencontre de plusieurs personnes bien légitimes pour parler de ce sujet :

- **Gérard Barbier**, technicien Office National des Forêts, un vieux loup de la montagne, il a connu le glacier de Tré la Tête léchant le refuge, et les hivers à moins 20° au village,
- **Julien Dulondel**, responsable neige de culture à la SECMH,
- **Niels Mattel**, éleveur de vaches d'Hérens aux Contamines

Les conversations ont permis d'échanger sur des causes, des faits, des conséquences de ce réchauffement climatique perçues par ces

personnes travaillant sur notre territoire, et de ne pas dramatiser des situations.

Voici nos sujets de préoccupation :

- Le vent : le fœhn
- L'eau, la pluie et les orages
- L'enneigement
- L'agriculture et l'élevage
- La forêt
- Les tornades, les poches glaciaires, les incendies, la faune sauvage
- Prise de conscience d'enjeux économiques
- Accompagnement par la COP 74 et le gouvernement

Le vent

Quand on questionne nos interlocuteurs sur le plus à craindre, la conversation se concentre aussitôt et unanimement sur ... le vent !

Le fœhn est un vent chaud et sec qui souffle sur le nord des Alpes. Jusqu'à il y a peu, il se manifestait de façon très localisée dans le temps, surtout en automne et à la fin de l'hiver. Son origine est en Autriche, son nom vient du latin *favonius* (vent léger), et son apparition en début de printemps annonçait la fin des frimas et de l'humidité. Mais c'était avant.

Pour nos interlocuteurs, le fœhn est clairement le sujet principal d'inquiétude, avec ses deux conséquences : l'instabilité croissante des manteaux neigeux, et la fragilisation des pentes. Comme les gentils Gremlins deviennent des monstres après avoir reçu de l'eau, le fœhn qui était cet énergique mais rare vent chaud qui réchauffait les carcasses des Tyroliennes frigorifiées pendant l'hiver autrichien, est devenu, par l'augmentation de sa fréquence de survenue, la durée de ses phases et sa violence nouvelle un sujet de préoccupation majeur.

Les épisodes de fœhn trouvent leur origine dans l'augmentation de la température de la Méditerranée : les masses d'air venant du sud qui survolent la mer augmentent en chaleur et se gorgent d'humidité à cause de l'évaporation de cette eau trop chaude. Elles débarquent en Provence, s'élèvent au-dessus des massifs et, en rencontrant les fronts froids venus du nord des Alpes, finissent par éclater en pluies de plus en plus violentes (d'où ces épisodes de terreur vus à Vaison la Romaine et St Martin Vésubie ...) et reprennent leur course en ayant perdu toute leur humidité mais gardé leur chaleur, et sans avoir perdu de leur vigueur.

Le mot fœhn est utilisé en Alsace et en Suisse pour désigner le séchoir à cheveux. C'est vous dire ... !

A ne pas confondre avec le sirocco, un vent d'Afrique du Nord, très sec et très chaud, celui-là même qui remonte le sable du Sahara jusque sur nos voitures.

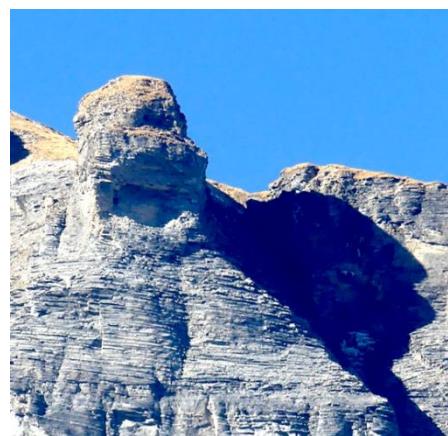
Qu'est-ce que cela signifie pour nous ? Le foehn est responsable des +4° vus plus haut, pour les Alpes. Il est responsable de la fonte du pergélisol (permafrost en anglais) qui est la cohésion des sols de montagne apportée par le gel quasi permanent.

Imaginons un audacieux château de sable, construit avec les enfants sur la plage à marée basse. Les photos sont magnifiques, les mamans sont fières ; et on repart pour le déjeuner. Mais que se passe-t-il lorsque, outre le soleil, un vent chaud vient assécher notre œuvre, eh bien c'est la ruine ; le sable a perdu son humidité qui lui donne sa cohésion et le maintient en place. Et le fier château s'écroule.

C'est la même chose pour la montagne, été comme hiver. La préoccupation la plus forte de nos amis est **le risque d'éboulement, de glissement de terrain**, car le foehn assèche ce ciment hydrique du sous-sol. Témoin la spectaculaire chute de pierres et de roches à la Pennaz en sept 24. Témoin aussi un éboulement de 50 000 m³ de rocs et de terre au-dessous des aiguilles rouges, toujours en septembre dernier. Pas de victimes, pas encore ... "Le précédent éboulement de cette magnitude date de 10 000 ans" (L. Ravanel, géomorphologue au CNRS).

Et au village de La Grave, en octobre dernier, un bloc de 30 tonnes s'est détaché d'une falaise et a déboulé jusque sur la route départementale, obligeant à fermer le col du Lautaret plusieurs semaines ; et toujours pas de victimes. Mais le maire des Fréaux a pris un arrêté d'évacuation du hameau.

Au village, Gérard est inquiet sur trois zones : le sphynx du Mont-Joly, un des flancs du Cugnon, dit le 'Chat Borgne', et au col des Tufts, au-dessous de la tête d'Enclave (au Jovet). Inquiets car il y a des habitations au-dessous pour les deux premiers.



Le

"Sphynx", sur le Mont-Joly.
Tombera, tombera pas ?

« Le processus est engagé, les montagnes s'écroulent » nous confie un expert avec gravité : à Chamonix, une intense mais discrète activité de consolidation, de renforcement, de stabilisation de failles, de fissures, de parois a été engagée frénétiquement, et de grandes quantités de béton sont injectées chaque jour afin d'éviter des éboulements. Même l'aiguille du Midi est à risque.

Une conséquence directe est la fermeture de nombre de voies d'alpinisme, comme l'arête des Cosmiques vers le Mont-Blanc, ou la voie normale des Grands Mulets, sous les pentes du dôme du Goûter ; **le métier de guide de haute montagne va devoir s'adapter**. Et on ne craint pas seulement des chutes de pierres et de roches. Les masses de glace en forte pente au-dessus du dôme du Goûter, pour ne citer qu'elles, sont surveillées de près par l'Institut des Géosciences et de l'Environnement.

Les passages répétés des hélicoptères que nous entendons régulièrement au-dessus de nos massifs témoignent d'une forte activité de prise de mesures GPS et de surveillance, mouvements et épaisseur des glaces, présence d'eau souterraine, ...

Ce vent génère aussi l'instabilité croissante des manteaux neigeux, surtout de fin d'hiver : il va même jusque fragiliser la viscosité entre deux couches de neige, phénomène appelé la 'plaque avant', générant ainsi des avalanches de plus en plus imprévisibles.

Gérard Barbier analyse les causes du drame de l'avalanche meurtrière des Miages à Pâques 2023, en parlant de cet important épisode de foehn. Les plaques neigeuses du glacier ont été fragilisées, transformant deux couches successives en toiles cirées posées l'une sur l'autre.

La fonte des glaciers est pour lui certes générée par les hausses de température d'origine fossile, mais elle est fortement accélérée par l'effet de foehn.

Les glaciers reviendront bien sûr. "Pendant les derniers 100 millions d'années, les glaciers des Alpes sont allés 19 fois jusqu'à Lyon" ; témoin ce gros rocher en plein centre de la Croix Rousse un quartier de Lyon, déposé par un glacier de la Maurienne il y 140 000 ans.

L'eau, la pluie, les orages

Nos experts sont beaucoup moins inquiets sur le sujet. Et nous avons traité le thème de la disponibilité de l'eau dans notre bulletin #103.

Il y aura toujours de l'eau dans la vallée, et tout au moins beaucoup plus longtemps qu'ailleurs. Les glaciers vont certes fondre, mais pas au-dessus d'une certaine altitude : ils continueront à fournir de l'eau, alimentés par la neige d'altitude.

On sait désormais qu'avec cette rencontre déjà évoquée entre fronts chauds et humides venus de la Méditerranée et fronts froids et secs venus du nord, nous aurons toujours de la pluie en Haute Savoie. Gérard ne craint donc aucune pénurie d'eau chez nous avant 2080 à 2100.

C'est lorsque ces masses d'air chaudes et humides ne rencontrent pas d'air froid qu'elles ne génèrent plus de pluie et élèvent les températures. C'est ce qui se passera avec de fortes canicules à Annecy, Grenoble et Chambéry, comme le GIEC l'annonce funestement.

Donc le Val Montjoie ne risque pas de devenir la Sierra Nevada. Mais on l'a vu à Valence en Espagne, la pluie peut être un fléau lorsqu'elle est excessive en durée et en intensité. Un degré de plus dans l'atmosphère représente 7% d'humidité en plus ; ainsi les +4° des Alpes depuis les années 60 équivalent facialement à un surcroît de 30% de pluie. Avec des précipitations de plus en plus concentrées dans le temps. Et pour le bon côté, un Val Montjoie d'un vert tendre toute l'année ...

A Chamonix, il y a eu **deux crues centennales en moins d'un mois !** Sans trop de dégâts, mais l'aval de l'Arve est à chaque fois en risque, à Cluses, Magland, Bonneville. On a canalisé, calibré, enchassé nos torrents, ce qui entraîne régulièrement des catastrophes comme celle du Grand Bornand en 1987 (21 morts dans un camping). Il n'y a pas 50 ans, l'Arve mesurait 200m de large à la sortie de Sallanches, et le Bon Nant lui-même faisait serpenter son lit de parfois 70m de large depuis la Gorge. Aujourd'hui le Lay est fortement exposé en cas d'orage "centennal".

Depuis la terrible crue du Grand Bornand, les communes ont eu l'obligation de nettoyer les torrents et leurs abords, et notamment les arbres morts qui entravent leur lit, et génèrent des effets 'lâcher soudain de barrage'. A la traversée de Saint-Martin Vésubie, le torrent, bien calibré entre deux parois, mesurait 5m avant l'évènement d'octobre 2020, et 250m après ... Transposons cela à notre placide Bon Nant. Au Baptieu par exemple, le Nant Rouge fait courir un risque au hameau.

On mentionne ici les risques de débordement de torrents mais aussi d'éboulement ; lorsque les parois sont imbibées d'eau, le cisaillement se produit, surtout quand le foehn a déjà mené sa sinistre besogne : les pluies agissent comme une trancheuse. Heureusement, les arbres bien ancrés permettent de mitiger le phénomène.

On ajoute qu'en 50 ans, le temps de trajet moyen d'une goutte d'eau entre Chamonix et Annemasse a été divisé par 3 ! On a fabriqué des toboggans à eau pour installer en bordure de rivière des habitations et des industries. Certes grâce à cela, la vallée de l'Arve, de Sallanches à Annemasse, est devenue la 4^{ème} zone d'emploi industriel de France. Mais l'Arve a prouvé maintes fois qu'elle peut devenir une furie dévastatrice ; en novembre 2023 elle a atteint 17 fois son débit normal, avec plus de 1000 m³ par seconde (qu'on s'imagine !), et a causé d'importantes perturbations de population jusqu'à Genève.

"Ce qu'on a gagné à une époque, il faudra être capable de le supprimer" prévient Gérard. Néanmoins, la récupération de l'eau de pluie est une solution qui s'impose, avec deux effets positifs : la consommation et la rétention. Pour la consommation, il est en effet dommage de voir partir la bonne pluie du ciel dans l'Arve puis dans le Rhône puis dans la mer.

Pour la rétention, c'est encore plus intéressant : un expert nous explique que grossso modo, en période sèche le lit du Rhône peut perdre 30 à 40% d'étiage en été, mais augmenter à l'inverse de ces mêmes 30 à 40% à la fin de l'hiver. Ce yoyo est assez compliqué à gérer en aval

notamment pour le refroidissement des centrales nucléaires, et l'idée de doter chaque commune en amont de bassins tampons fait son chemin au SM3A et l'agence de l'eau RMC (Rhône, Méditerranée, Corse).

La Région et l'agence régionale de l'eau ont pris langue avec les autorités suisses pour agrandir le petit barrage du Seujet à Genève, en sortie du lac Léman pour lui accroître sa puissance et lui donner un véritable rôle de retenue d'eau capable de réguler le débit du Rhône.



A suivre.

Barrage du Seujet ; à hauteur des enjeux ?

Des bassines de montagne ?

La pluie, on l'a vu, devrait se maintenir et même s'accroître en montagne. Avec l'annonce des graves sécheresses programmées notamment dans le sud du pays, nous verrons peut-être arriver une sévérisation du Plan Eau National annoncé en mars 23 par l'Elysée, avec l'hypothèse d'une obligation de création de retenues d'eau de pluie et de réseaux nationaux de canalisations pour transférer ces excès d'eau de pluie des montagnes vers les régions en déficit.

On n'en parle pas encore mais selon nos interlocuteurs cela pourrait advenir.

L'enneigement

Nous avons rencontré Julien Dulondel qui travaille depuis 13 ans à la SECMH. Il a pris des responsabilités sur le travail de la neige de culture sur les pistes des Contamines.

L'avenir n'est pour l'instant pas compromis, et même si la neige est moins précoce, moins abondante et moins constante que par le passé, nous pourrons encore parcourir notre domaine skiable en admirant ce magnifique paysage de la chaîne du Mont Blanc.

Les pistes de la commune sont situées sur un trou de froid, un trou à neige qui tient bien plus longtemps que dans les stations avoisinantes. On a même 2 degrés d'écart avec St Gervais, parce que plus haut et orienté plein nord. D'où le succès de notre station de ski, avec un record absolu de fréquentation sur l'hiver 2023 / 24.

La production de neige de culture reste une préoccupation importante pour la société qui gère les pistes en délégation. L'année 2023/2024 a

montré qu'avec moins de neige naturelle, moins de froid, on ne pourrait pas faire plus. Dans ce cas, on ne pourra pas produire de façon plus intense la neige de culture sur un terrain moins propice à la faire tenir.

La retenue d'eau sous le col du Joly de 52.000 m³, âgée de 20 ans, est alimentée essentiellement par les pluies et la fonte, et en cas de besoin par le barrage de la Girotte. Ce qui permet de voir les choses calmement pour assurer un enneigement satisfaisant des pistes jusqu'à l'Etape avec les enneigeurs.

Dans environ 30 ans, le front de neige sera grossso modo à l'Etape. La descente au village depuis l'Etape pose déjà question car les perches pour assurer de la neige de culture sont anciennes et un investissement serait peut-être trop élevé pour assurer la pérennité à long terme de cet enneigement de confort pour redescendre au village.

Quant aux Loyers, leur enneigement peut raisonnablement poser question puisqu'il est alimenté par le réseau d'eau potable. Pour M. Dulondel, l'afflux des skieurs n'est pas un problème sur les pistes même en forte saison, mais plutôt un problème d'accès au domaine skiable. Cela est dû à la capacité limitée des premiers télécabines, et celui de la Gorge en particulier, qui font goulot et qui ne sont plus adaptés aux enjeux territoriaux des 30-40 prochaines années.

Les problématiques liées au réchauffement ne semblent donc pas ébranler l'avenir des activités de ski aux Contamines pour l'instant.

A propos de la raréfaction de la neige : (source Centre national de recherches météorologiques (CNRM, Météo-France/CNRS) et d'IRSTEAGrenoble), jusqu'en 2050 environ, quel que soit le scénario climatique, une couverture de l'ensemble des domaines skiables à 45 % par la neige de culture permettra de maintenir les conditions d'enneigement comparables à la situation de référence sans neige artificielle (1986-2005).

Après 2050, si le réchauffement planétaire dépasse 3 °C, la neige de culture ne suffira plus. Concernant les stations de basse altitude et à partir de 2050, les pires conditions connues à l'exploitation des stations de sport d'hiver, autrement dit, « les années sans neige » se produiront à l'avenir toutes les 2 à 3 saisons dans le scénario le plus favorable. Ce qui reste ou sera un sujet de résilience pour l'avenir de notre territoire et des Contamines.

L'agriculture et l'élevage

Pour Niels Mattel, éleveur de bovins aux Contamines, le réchauffement ne se fait pas vraiment sentir ; les bêtes emmenées à l'estive ne souffrent pas de la chaleur. Son seul sujet d'inquiétude est l'excès selon lui préoccupant de cerfs et chevreuils, qui mettent en péril par leur broutage les prairies à herbes hautes, ce foin qui nourrit les bêtes en hiver.

Un article d'avril 2019 dans Radio Mont-Blanc indiquait que la préfecture de Haute-Savoie était bien consciente du problème de surpopulation d'ongulés sauvages, et avait autorisé une ouverture de la chasse pendant la saison d'été pour le cerf et le sanglier. Cette facilité nouvelle a soulagé l'agroforesterie des Contamines, elle est exploitée régulièrement depuis lors.

Ce qui doit faire les affaires de Jean-Philippe Mollard, président de la société de chasse des Contamines, interviewé à l'époque de notre article sur le loup, et photographié avec deux cerfs abattus. On devrait trouver du cerf au menu des bonnes tables du village.

La forêt

Le changement de climat dans notre région sera pour nos forêts important, mais non critique ; pour nos interviewés, les résineux vont remonter la pente et être remplacés par des feuillus, et cela les laisse sans appréhension ni langue de bois.

Il y aura un changement de l'acidité des sols, qui laissera place à une flore différente, et sûrement au moins aussi riche et charmante que l'actuelle, avec une biodiversité accrue en faune et en flore sous les frênes, hêtres et bouleaux. Car on trouve aujourd'hui sous les sapins ... surtout des aiguilles de sapin.

Les résineux remontent par effet de réchauffement, mais surtout sont gravement attaqués par le **scolyte**, appelé aussi bostryche, un insecte coléoptère xylophage à la fécondité ravageuse, qui détruit lentement les forêts d'épicéas en France.



Le scolyte, prédateur des épicéas

Il se glisse sous l'écorce, crée des galeries, se nourrit du bois tendre et assèche la sève de l'arbre. Un serial killer, et on ne sait pas l'éradiquer. L'ensemble des forêts d'épicéas est donc à risque.

Touchons du bois, à toute chose malheur est bon, pour Gérard cet excès de bois vaincus va apporter un coup de fouet à l'exploitation forestière, et redonner de la compétitivité au bois de construction français. Et qu'on ne s'alarme pas nous rassurent nos interlocuteurs : tout est cyclique. A la prochaine glaciation, les épicéas redescendront. Pas sûr qu'on soit encore là pour l'admirer ; en tous cas, Gérard nous rappelle qu'il y a 40 000 ans, la glace affleurait juste en dessous du sommet du Mt-Joly !

Ajoutons que nos forêts souffrent d'un manque d'entretien endémique, essentiellement par manque de main d'œuvre et d'équipement spécialisé.

A Chamonix, la forêt a un potentiel de production de 6000 m³ de bois par an. Mais on n'en exploite que 2000. D'où un "surpoids" sur la forêt et un risque de maladies. C'est là que les forestiers une fois de plus sont en lutte avec les écologistes, qui font flèche de tout bois contre les abattages. Pour Gérard une forêt ça s'entretient, ne serait-ce que par le retrait des épicéas attaqués. Et quand un arbre est pris par le lierre ou la mousse, il est fragilisé et il faut l'éliminer.



De ce scolyte, le feuillu n'a donc cure. En revanche son prédateur sera plutôt le fameux cerf autant en excès ici que les sangliers en plaine, pour cause de broutage intempestif des jeunes pousses d'arbres. Ce cerf dont visiblement notre bon loup du Jovet et de l'Armancette ne s'occupe pas assez. Pourtant nos experts nous assurent que les attaques d'ovins restent dans la vallée à une proportion non inquiétante. Ysengrin serait-il devenu végan ?

Autres : tornades, poches d'eau, incendies, faune sauvage

Le relief de notre fond de vallée peut faire craindre l'apparition de tornades localisées mais destructrices ; Gérard rappelle celle de 1978 qui a laissé de nombreux souvenirs de dévastation au village.

Les poches d'eau sous-glaciaires quant à elles sont alimentées par la fonte des glaces, elles sont retenues dans une cuvette du relief. Elles doivent être pompées régulièrement, comme l'a fait Saint-Gervais en 2010 au glacier de tête Rousse ; et pour cause, le glacier voisin de Bionnassay en 1892 avait lâché une poche d'eau après une chute de séracs, générant une vague de 30m de hauteur faite d'eau, de rochers et d'arbres arrachés, avec un bilan de 200 victimes.

Côté incendies, rien n'est à craindre ; les épicéas attaqués feraient de belles torches, mais on ne voit pas ce qui pourrait causer leur embrasement. Le mégot de Notre-Dame ... ?

Côté faune sauvage, aucun dérèglement n'est encore décelé ; bien sûr le lagopède alpin et le tétras-lyre, pour ne citer qu'eux (vus ensemble dans le bulletin #103 sur la biodiversité) sont à risque à cause des hausses de température. Mais le garde-manger du loup au Val Montjoie reste pléthorique, car les cerfs, chevreuils et sangliers eux s'accommodeent de ces températures en hausse.

Prise de conscience d'enjeux économiques.

Au-delà des politiques et des groupes de pression qui étudient, dénoncent et se mobilisent sur ce sujet si préoccupant pour notre territoire savoyard, il semble que les jeunes de notre village restent très sensibles à cette question, leurs réactions sur le futur aménagement du centre du village le prouvent, leur souci de développer des activités économiques plus éco-responsables aussi.

Leur réflexion pourrait se tourner vers des événements de type Ultra-Trail qui commencent à générer des interrogations et des critiques sur l'impact environnemental de cette discipline en plein air et en plein boom dans nos montagnes. Pour évaluer l'impact sur la nature, les organisateurs de l'UTMB ont mandaté en 2019 WWF pour faire un bilan carbone de l'événement : 11 610 tonnes d'équivalent CO₂, soit 1.3 tonne par coureur.

Le partenariat avec Dacia est remis en cause par « the Green Runners » association britannique, soutenue par Kilian Jornet, et qui se mobilise pour pousser les organisateurs à faire des choix moins néfastes pour l'environnement. Le marché du bois pose aussi question. Les traders dans les entreprises nationales d'import-export sont encore capables d'acheter, avec de coupables différences de prix, des grumes de bois d'origine Brésil (coupes en Amazonie) ou Finlande, transport (au fuel) compris, plutôt que les bois de nos forêts. Le cout de leur exploitation doit poser question.

La FNB (Fédération Nationale du Bois) dénonce le fait que 30 % des chênes récoltés en 2021 ont été exportés en Chine pour être transformés en produits finis qui nous reviennent sous forme de meubles par exemple. La prise de conscience doit être aussi là. L'exploitation du bois (pour construction et chauffage) est dans notre région une industrie qui doit rester prospère pour l'emploi des jeunes. Il faut savoir qu'une forêt âgée a une capacité d'absorption de CO₂ moindre que celle des jeunes arbres. Il y a donc du travail et de l'emploi pour cela.

Les constructions de maison ossature bois ont fait l'objet d'aides et de subventions ; encore faut-il que ce bois n'arrive pas du bout du monde en porte-conteneur gavé de fuel lourd. Souhaitons qu'une prise de conscience permette de mobiliser les acteurs économiques et les propriétaires sur cet enjeu majeur de notre territoire et de notre économie.

Accompagnement par la COP74 et le gouvernement

Ces changements climatiques sont lents mais inexorables. Des solutions sont envisagées chez les spécialistes comme chez les politiques. A l'instar des désormais bien connues COP (Conférence des Parties) mondiales, dont la COP21 tenue à Paris en 2015, la Haute-Savoie s'est dotée d'une mini-COP, la COP74, une planification écologique pour fixer le contexte, les enjeux et les solutions palliatives à ce changement climatique, qu'elle considère comme spécifique à son relief.

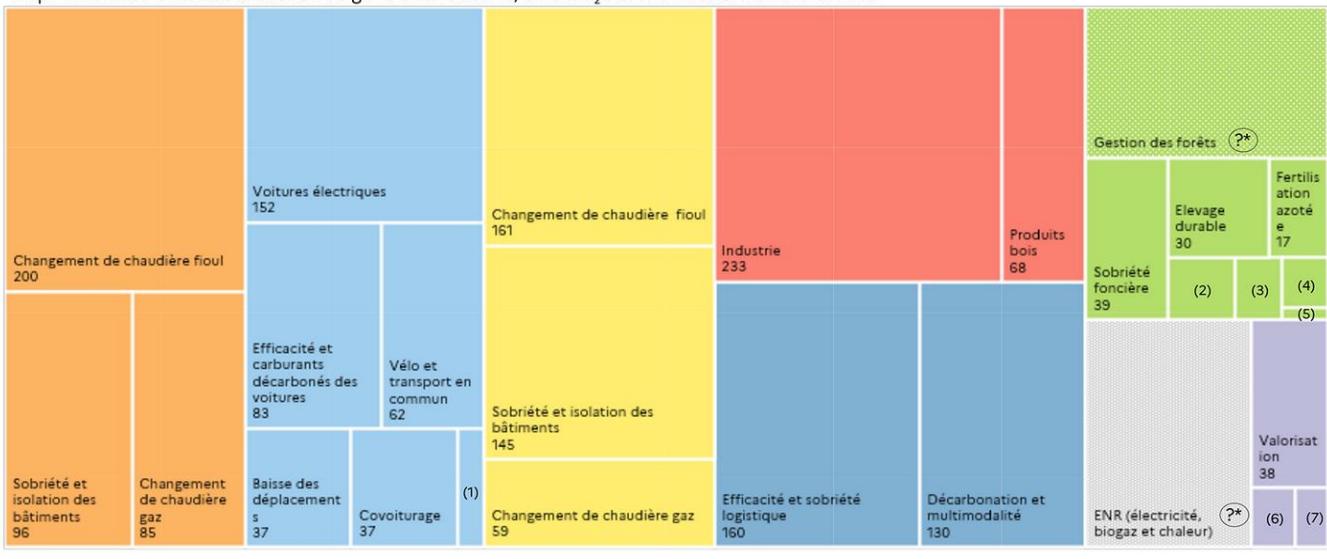
Cette "COP74" inaugurée en janvier 2024 par le Préfet Yves le Breton, vise à réduire de 55% les GES (gaz à effet de serre) en 2050 par rapport à 1990. Elle met l'accent sur 6 thèmes dont les déplacements et le logement. Une bonne initiative dans notre vallée a été le télécabine qui relie la gare du Fayet au départ de la benne du Bettex, évitant ainsi de nombreuses rotations de cars et de voitures.

PRELIMINAIRE



Panorama des leviers de décarbonation pour la Haute-Savoie

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 9 ktCO₂e. (2) Gestion des prairies : 12 ktCO₂e. (3) Bâtiments & machines : 9 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (5) Pratiques stockantes : 2 ktCO₂e.

(6) Prévention des déchets: 8 ktCO₂e. (7) Captage de méthane : 6 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Chez nous ce sont par exemple les petites centrales hydrauliques placées sur le Bon Nant destinées à fournir une électricité gratuite. Et aux Contamines un projet de centrale à biomasse qui pourrait chauffer la moitié du village (cf. article sur l'association ASLGF ci-après).

Le fonds Barnier finance depuis 1995 les mesures contre les risques naturels et leur impact sur l'habitat (on disait risques naturels, car on n'osait pas encore les appeler climatiques ...). Le gouvernement est à la manœuvre pour augmenter ce fonds, devenu le Pnacc-3 en 2024, Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, pour préparer le pays à un réchauffement à +4°C.

Le Premier Ministre a récemment déclaré que le fonds va voir ses crédits portés à 300 millions € en 2025 pour aider en particulier les communes touchées par des catastrophes naturelles comme celles des Cévennes ou de la Bérarde en Isère.

En effet, il y a 6 mois, une portion d'un village de l'Isère (La Bérarde, devenu un cas d'école) a été enseveli sous jusqu'à 10m de roches. Là encore, la vidange soudaine d'un lac sous-glaciaire est en cause. Alors que l'année 2024 n'a pas encore tiré sa révérence, l'Isère a déjà déclaré en état de catastrophes naturelles 60 de ses communes.



Réfugiés climatiques

Juste une ligne sur le sujet, on peut prévoir un afflux de populations des zones soumises à canicule, qui viendront se réfugier dans les régions montagneuses, plus enclines à la fraîcheur. Une surpopulation en été dont nos commerçants et hôteliers ne se plaindront pas. Mais le foncier, et la tranquillité des résidents, seront sous pression.

Conclusion

La montagne est attaquée, notre charmant Val Montjoie est en souffrance. Nous les résidents secondaires ne le voyons pas encore réellement, mais la Haute-Savoie commence à réaliser qu'elle est en première ligne et même particulièrement touchée.

On peut dire en conclusion, après avoir interviewé tous ces sachants, que le pire est donc à craindre du vent, de plus en plus sec, fréquent et violent. Sans être alarmistes, il convient d'observer que le risque climatique dans notre paisible région, et partout dans les Alpes (et les Pyrénées) réside dans les éboulements à venir.

Pour Gérard, l'opportunité et le salut sera de remettre la forêt au premier plan, elle est un manteau de garantie de la montagne, avec 3 rôles : protection, production et récréation.

Malgré cela, en ces vallées si denses en habitat, combien de vies les colères à venir de la montagne vont-elles alors saisir ? Et question corollaire : jusqu'à quand les assureurs feront leur travail ?

Bénédicte Forestier

Thomas Le Chatelier

La Cour des Comptes a-t-elle eu raison de s'inquiéter de l'avenir des stations de ski ?

A quelques jours du début des vacances d'hiver de l'année dernière, la Cour des Comptes lançait un cri d'alarme sur la situation financière des stations de montagne, en affirmant que le réchauffement climatique menaçait leur modèle économique, et en estimant que les réponses qu'elles y apportaient étaient loin d'être à la hauteur d'un problème crucial et urgent.

A l'appui de son argumentaire, la Cour des Comptes faisait valoir qu'en raison du vieillissement des installations et surtout du fait de la dégradation des conditions climatiques, la viabilité économique d'un grand nombre de stations de basse et moyenne montagne lui apparaissait d'ores et déjà menacée à court terme et compromise dans la durée.

Face à ce qui n'est plus une menace mais une réalité, la Cour jugeait que les politiques d'adaptation étaient clairement en deçà des enjeux, avec une planification lacunaire et dispersée, des moyens financiers dégagés insuffisants et des résultats peu probants.

Elle faisait notamment le constat que les stations qui ont développé des activités de diversification nécessitant des équipements lourds, comme des « espaces aqualudiques », ou dépendant notamment des remontées mécaniques (luge d'été, tyroliennes, parcours d'aventures), n'arrivaient pas à équilibrer leur exploitation, citant l'exemple des Gets dont les différents projets, VTT de descente, parc aqualudique, parc nocturne, luge sur rail, sont tous déficitaires.

La production de neige artificielle, qui est le choix de la plupart des collectivités, n'est pas apparue non plus, aux yeux de la Cour, comme une réponse appropriée, considérant qu'il s'agit d'une solution coûteuse, 45 millions d'euros par an investis sur les cinq dernières années, qui a absorbé plus de la moitié des aides accordées par la région Rhône-Alpes entre 2016 et 2021. Elle génère des coûts importants d'exploitation et de maintenance, des dépenses élevées en énergie, alors que sa pérennité n'est pas assurée. C'est enfin une solution très consommatrice de ressource en eau qui donne lieu à de nombreux conflits pour le partage de la ressource.

A la lecture de ce rapport, le développement de la production de neige artificielle apparaît comme une fuite en avant, initiée par des collectivités et des exploitants prêts à sacrifier l'intérêt général pour préserver la rentabilité d'une activité dominante dont ils sont trop dépendants.

En conclusion de son rapport, la Cour formulait une série de propositions, un observatoire sur la vulnérabilité au réchauffement des stations, de nouvelles

normes sur la ressource en eau, le conditionnement des aides publiques à l'investissement à l'élaboration d'un véritable plan stratégique d'adaptation, le regroupement des projets à l'échelon intercommunal, la mise en place d'un fonds d'adaptation pour financer la diversification et le démantèlement des installations obsolètes.

Pour le financement de l'effort nécessaire d'adaptation, évalué par l'Institut de l'économie pour le Climat (I4CE) à 91,7 millions d'euros par an, la Cour des comptes proposait, comme il est d'usage en France, un impôt, une augmentation de la taxe sur les remontées mécaniques, et une redistribution au profit des stations de moyenne montagne les plus menacées.

Comme on pouvait le pressentir, ce rapport n'a pas fait l'unanimité. Face à un camp écologiste louangeur, les opérateurs de remontées mécaniques et de domaines skiables, par la voix de leur organisation professionnelle, Domaines Skiables de France (DSF), ne cachaient pas leur désarroi et leur opposition vis-à-vis d'un rapport considéré comme essentiellement à charge, et des conclusions jugées déconnectées des réalités du terrain.

L'organisation d'exploitants Domaines Skiables de France (DSF) et les Associations Nationales d'Elus de la Montagne (ANEM) et des Maires de Stations de Montagne (ANMSM) ont régi dans la foulée, via un communiqué commun. Le rapport « minimise de manière importante l'effort d'adaptation des stations engagé depuis de nombreuses années », estiment-elles.

Pour sa part le conseiller régional Les Ecologistes de Haute-Savoie, Benjamin Joyeux, estimait le rapport « historique »., démontrant l'inanité du plan montagne porté par le président de la région AURA Laurent Wauquiez, un plan « visant prioritairement à subventionner à coup de millions d'euros les canons à neige des différentes stations de ski (...) est une impasse, et c'est une des plus hautes juridictions du pays qui le dit ».

Inversement, DSF déplorait une communication maladroite lors d'une conférence de presse à laquelle ses représentants se sont vu refuser l'accès, les privant ainsi de la possibilité de réagir immédiatement face à une couverture médiatique majoritairement critique à l'égard des stations de montagne, souvent basée sur des données partiellement erronées.

DSF regrettait en particulier que n'ait pas été prise en considération sa demande de rectification étayée par la transmission d'un mémorandum détaillé de 18 pages, ciblant les éléments du rapport considérés comme fautifs ou erronés, tel la consommation d'eau pour la production de neige artificielle en Savoie, initialement estimée à 8% des prélèvements d'eau du département par la Cour, alors que DSF affirmait que ce chiffre n'était en réalité que 0,1%.

DSF contestait aussi les affirmations sévères de la Cour envers les stations françaises, en méconnaissance des conclusions d'études scientifiques et de rapports des Chambres régionales des comptes. Selon des recherches menées par le CNRS et l'INRAE, seules 10 des 143 stations des Alpes françaises

seraient à haut risque de manque de neige d'ici 2050, avec une augmentation moyenne des températures de 2°C.

Ce qui interpelle, à la lecture de ces documents, des réactions qu'ils ont suscitées et des confrontations auxquelles ils ont donné lieu, c'est l'ampleur des divergences et l'absence d'un dialogue permettant de dégager un plan d'action partagé par l'ensemble des parties prenantes. Le rapport ne propose pas de véritable solution alternative à l'économie du ski. Peut-être n'en existe-t-il pas ? Chacune des parties, pro et anti, magistrats parisiens et responsables locaux, est restée cantonnée, et parfois confortée dans sa position. Le problème reste en l'état et entier. C'est ce que l'on appelle une occasion manquée.

Indépendamment de ces considérations générales et un peu pessimistes, un élément du rapport mérite une attention particulière, celui où la Cour des Comptes s'efforce de calculer un indice de vulnérabilité propre à chaque station, dont Les Contamines, à partir des trois paramètres :

- Le premier composant du score de vulnérabilité repose sur la probabilité d'apparition du risque climatique associée à la perte d'enneigement naturel ou de neige produite. Celui-ci comporte trois sous-indicateurs : l'indicateur de vulnérabilité au changement climatique par station, l'altitude haute du domaine skiable permettant de prendre en compte la capacité des stations à déplacer en hauteur leurs pistes, et la durée moyenne d'ouverture des stations constatée sur les 10 dernières années
- Le deuxième composant permet d'évaluer la gravité du risque, à travers l'impact économique et social de la possible cessation d'activité d'une station de ski pour un territoire donné. L'hypothèse méthodologique retenue est fondée sur le fait que la fermeture définitive ou temporaire d'une station entraînerait des conséquences d'autant plus graves pour le territoire que cette station est fortement peuplée à l'année, qu'elle comporte un domaine skiable étendu, des équipements importants et de nombreux hébergements touristiques générant des retombées économiques.
- Enfin le troisième composant du score de vulnérabilité cherche à prendre en compte la capacité des acteurs publics locaux à s'adapter. Celui-ci repose sur la surface financière de l'autorité organisatrice des remontées mécaniques au sein d'une station donnée, à travers ses charges courantes des remontées mécaniques pour l'année 2021. Ainsi, plus cette surface financière est importante, plus l'entité serait en mesure de déployer des moyens financiers pour s'adapter.

Au total, la mise en relation de ces trois composants permet de déterminer le score de vulnérabilité propre à une station donnée, suivant la formule ci-dessous, les trois composants de ce score étant équivalents :

$$\text{Score de vulnérabilité} = \frac{\text{Poids économique station}}{\text{Surface financière de l'autorité organisatrice}} \times \text{Risque climatique}$$

Pour la Cour des Comptes, la vulnérabilité d'une station ne résulte ainsi pas uniquement du climat mais prend également en compte le poids socio-économique du territoire et la surface financière de l'autorité délégante.

La plupart des stations de très grande taille sont peu impactées par le changement climatique à court terme (probabilité faible) et bénéficient en outre d'une forte capacité de l'autorité organisatrice à s'adapter. C'est le cas entre autres des stations de Tignes, Val-Thorens, Chamonix, les Méneires, Val-d'Isère ou les Deux-Alpes.

Au sein des 10 stations présentant le score de vulnérabilité le plus fort, huit sont situées dans les Alpes du sud et plus particulièrement dans le département des Hautes-Alpes. Seules deux stations sont situées dans les Pyrénées et dans les Alpes du nord. Cette situation s'explique pour l'essentiel par la combinaison d'un risque climatique important, de territoires peuplés et bien équipés sur le plan des domaines skiables (fort risque socio-économique), et d'autorités organisatrices qui disposent d'une surface financière réduite (faible capacité à s'adapter).

Pour ce qui concerne le Massif du Mont-Blanc, Les Contamines arrivent en seconde position parmi les stations affichant la vulnérabilité le plus faible derrière Chamonix, en raison d'un risque climatique jugé relativement modéré. Megève et Les Houches, pour des raisons différentes, figurent respectivement en troisième et quatrième position. Saint-Gervais et enfin Combloux sont jugés plus vulnérables.

La définition de la vulnérabilité retenue par la Cour est évidemment sujette à caution et interrogation. Des stations aux profils très différents, telles que Courchevel et Font d'Urle, se sont vu attribuer des scores de fragilité similaires. Comme tout classement, celui opéré par la Cour des Comptes est contestable mais il a le mérite d'exister et de faire réfléchir.

Nous savions aux Contamines, de par notre expérience de terrain, que notre village et notre domaine skiable n'étaient pas en première ligne face aux risques générés par le réchauffement climatique ; ce que confirme l'article précédent sur le changement de climat dans la vallée.

Au terme d'un rapport inquiétant par l'absence de solution éprouvée et d'alternative crédible l'économie du ski, le classement opéré par la Cour des Comptes nous rassure un peu, mais seulement qu'un peu.

Dominique Leblanc

Les associations du village

Les forêts privées aux Contamines

Association Syndicale Libre de Gestion Forestière

Michel Bouvard, adjoint au Maire en charge des investissements, est président de l'association des propriétaires de forêts privées, l'ASLGF, Association Syndicale Libre de Gestion Forestière, créée en mars 21, idée et encadrée par le CNPF, Centre National de la Propriété Forestière.

Le bureau de l'association est composé de bénévoles comme David Mermoud, René Bovier, Bruno Mattel.

A la lecture de ce titre, on pourrait penser que la propriété privée de la nature fait rage même aux Contamines. Et que leurs heureux propriétaires ont l'insigne chance de pouvoir s'y promener avec leur chien sans intrus, couper leur bois de chauffe et jouir en privé de la fraîcheur du sous-bois pendant les chaudes heures de l'été.

Et pourtant ! Michel ne souhaiterait pas à son pire ennemi d'être un de ces propriétaires. A cela plusieurs raisons.

- Ces forêts coûtent plus qu'elles rapportent ; les actes notariés de vente ou de succession en excèdent le prix. A 30 centimes d'Euro le m², on peut dire qu'elles n'ont pas de valeur, d'autant que les parcelles sont souvent de petite taille, et pas toujours inscrites au cadastre.
- Une deuxième raison pour ce désintérêt est le fait qu'elles ne rapportent rien ; car l'exploitation forestière y est de plus en plus malaisée. Les arbres meurent de plus en plus vite, à cause du réchauffement et de quelques insectes parasites (voir article central), mais leur enlèvement pour valorisation est quasi impossible en raison du manque de voies forestières entretenues par l'Etat via la commune. Alors le bois tombe et pourrit sur place
- Un autre motif, encore plus dissuasif est le risque que prennent les propriétaires de voir des promeneurs blessés ou tués par des chutes d'arbres morts : ils seront alors déclarés responsables devant la loi alors qu'ils sont parfois dans l'impossibilité 1. de nettoyer les forêts et 2. d'interdire leur accès aux visiteurs, lorsque c'est envisageable. Qui veut courir ce risque ?
- Enfin, comme on n'a pas tous l'âme (ni la carrure) d'un bûcheron, l'intervention de ce dernier reste nécessaire lorsqu'à tout le moins l'accès à la forêt reste possible ; mais là encore patatras, le métier de bûcheron en France est en voie de disparition avancée comme le furent les pervenches du stationnement à Paris ; la filière d'abattage d'arbre est sinistrée et le

débardage par câble (indispensable pour descendre le bois, les engins n'ayant pas accès) est devenu une activité introuvable dans nos vallées, contrairement au Jura ou au Morvan, pour ne citer que ces deux exemples.

- On ajoute le fait que les saisons où l'accès en vue d'exploitation serait possible se réduisent comme peau de chagrin ; en hiver trop de neige, en été trop de touristes et bientôt trop de pluie en automne et au printemps.

Voilà donc de quoi en dissuader plus d'un qui chercherait à faire plaisir avec un bosquet en cadeau de Noël ou d'anniversaire.

Michel Bouvard ajoute que l'Association doit par-dessus le marché gérer une population de propriétaires forestiers soit désinvolte, soit qui a disparu, soit qui est noyée dans une indivision nébuleuse, soit qui s'ignore (certains ne savent même pas qu'ils sont propriétaires) ; pour lui il est vital que chaque propriétaire de parcelle privée adhère à l'asso.

Il a alerté, en vain, le maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex, pour tenter de lever des subventions afin de redynamiser l'exploitation de ces forêts par la création de dessertes forestières ; car une forêt non exploitée se meurt, et devient dangereuse (chutes, incendies, parasites, ...). Tandis que bien gérée, elle peut générer une énergie de chauffage renouvelable et moins productrice de CO2 que le fuel et le gaz.

A ce titre, un projet de chaudière (1500 kW) biomasse à partir des bois récupérés entre autres via cette filière est à l'étude par l'association ; une chaudière qui alimenterait en chaleur une partie du centre-ville ; encore faut-il pouvoir aller chercher ce bois qui se meurt. Plutôt que de pourrir sous les feuilles mortes, il aurait mieux à faire à chauffer le village. Et le bilan carbone est le même !

La prise de conscience des possesseurs de ces forêts est lente et insuffisante, ce qui rend l'ASLGF insuffisamment opérante.

Le Conseil départemental du 74 a pourtant adopté en juin 23 un Plan Forêt, avec le double objectif de la protéger contre le dépérissement, et de soutenir la filière bois. Mais cela ne concerne pas les forêts de l'asso.

Forêts privées : un oxymore ?

Thomas Le Chatelier

Personne remarquable aux Contamines, Niels Mattel, éleveur de vaches d'Hérens



Au milieu du troupeau de vaches d'Hérens, trois générations de Mattel sont rassemblées, avec Bruno, son père, à sa droite Calix, son fils

Depuis dix ans, après avoir passé un brevet agricole, Niels Mattel s'est lancé dans l'élevage de vaches, mais pas n'importe quelles vaches, des Hérens, l'icône de la vache de montagne, rustique, trapue, conquérante, de sacrées lutteuses, qui cumulent les titres.

Cette passion, car il s'agit d'une passion, lui vient d'un cousin lointain mais qui porte son nom, Roger Mattel qui fut le premier à la fin des années 70 à introduire les Hérens aux Contamines, une race à la fois belliqueuse et docile. La bataille est inscrite dans leur ADN, et le combat des reines est une tradition qu'évoquait déjà Roger Frison-Roche dans Premier de cordée : « tradition vieille comme le granit de la montagne ».

En 2007, pour les 50 ans de son père, Bruno Mattel, ses amis ont eu la bonne idée de lui offrir un veau noir dénommée Chouquette qui sera d'abord mise en pension chez son voisin, Jean-Louis Mollard qui élève des Abondances. Et puis Bruno trouve de la compagnie à Chouquette, qui remporte ses premières victoires. Et il finit par léguer virus et troupeau à son fils, Niels qui, après une formation de BTS, se destinait au métier de charpentier, métier qu'il a exercé pendant 10 ans dans l'entreprise de son père.

Sous sa coupe, le cheptel va devenir une véritable pépinière de gagnantes. Tigresse d'abord, 700 kilos, sacrée deux fois reine des reines au concours du Mont-Blanc, distinguée aussi au tournoi international avec les Italiens et les Suisses. Mieux, Tigresse sera le numéro 1 de la race, question conformité, l'étalon de l'Hérens de par l'allure,

le port de tête, l'encornure. Karafon, sa fille, a désormais pris le relais et a conservé fin septembre aux Houches son titre de reine des reines gagné en 2023.

L'hiver, les belles de Niels Mattel sont à l'étable de la Bottière, mais il n'est jamais loin, quand il dame les pistes de ski, Niels aurait pu briller sur les podiums et, qui sait, aller aux Jeux en combiné nordique. Comme sa cousine, Coline, gloire des Contamines car seule athlète française à avoir décroché une médaille olympique en saut.

Dès les beaux jours, les belles montent à l'alpage, sous le col du Bonhomme, entre Mont-Blanc et Beaufortain. Elles connaissent le chemin, ces Hérens ont un radar dans la tête. La bonne herbe dont elles se nourrissent au plat de la Rollaz,, puis à l'alpage des Près, sous le col de la Cicle, là où les bêtes font le lait le plus crémeux, le meilleur des dopants. « *Huit mois sur douze, aucun complément alimentaire* », insiste Niels.

S'il s'est lancé dans l'élevage, c'est d'abord pour la vie au grand air, dans son alpage, vaste plan bordé d'épicéas, où la présence des vaches permet de garder cet espace ouvert, où le pâturage entretient la prairie, favorise la floraison et la nidification des tétras-lyres.

Plus que la compétition, Niels aime la convivialité des retrouvailles entre éleveurs de cette race particulière qu'ils chérissent. Ils viennent du Val d'Aoste, autre berceau des Hérens, et désormais d'autres massifs français, de Chartreuse ou du Vercors. « *On parle la même langue, pas seulement le Français, celle de la passion de cette race pure et jamais croisée. Dont on retrouve des traces il y a 2000 ans mais on ne compte que 25000 spécimens aujourd'hui.* »

Si Niels élève des Hérens ce n'est pas que pour le combat mais c'est surtout dans un but de pérennisation de la race car la relève des éleveurs ne lui semble pas assurée avec le changement de générations. Pour ce faire, il a des projets d'extension de son étable pour passer d'une vingtaine à trente représentantes de la race, des vaches "à la robe noire tranchée de feu sur les reins et sous le ventre, aux puissantes cornes bien ouvertes comme celles des taureaux de combat", comme l'écrivait Frison-Roche.



Décès de Pascal Chapelland, figure de la montagne, artisan de la rénovation du refuge des Prés



Le monde de la montagne a perdu un personnage reconnu. Le refuge des Prés a perdu l'artisan de sa rénovation. Pascal Chapelland s'est éteint le 29 septembre à l'âge de 69 ans.

Issue d'une famille de guides, (Célestin son grand-père, André son père), il entre dans la formation en 1974 et devient à son tour guide de haute montagne en 1981, exerçant son métier durant près de 50 ans de carrière. Il est choisi en 2011 pour être président de la Compagnie des guides de Saint-Gervais. L'institution fête sous son impulsion ses 150 ans en 2014. Au début de l'hiver 2016-2017, il est l'un des artisans de la fusion avec le bureau des Contamines-Montjoie. Les deux entités sont à nouveau réunies, après la scission des années 90, sous une seule entité : la Compagnie des guides de Saint-Gervais / Les Contamines.

Son dernier grand projet aura été le refuge des Prés, niché à 1933 mètres d'altitude sur la commune des Contamines-Montjoie et inauguré le 25 septembre 2021. Outre les dossiers administratifs et sa force de persuasion pour convaincre les élus locaux, 15 mois de travaux auront été nécessaire pour transformer totalement un ancien bâtiment rural laissé à l'abandon pendant 13 ans. Aujourd'hui, l'établissement est une totale réussite, fréquenté l'été et l'hiver.

« *Lorsqu'un guide décède, son âme s'envole et est recueillie par un choucas.* » Pour Pascal Chapelland, son épouse Lucie demanda à chacun : « *Si vous êtes en montagne et qu'un choucas se pose à côté de vous, ne lui donnez pas une feuille de salade, donnez-lui un morceau de fromage !* »

Petits potins et brèves nouvelles du village

Un budget participatif pour le retour du cinéma aux Contamines



Plus de 300 votes ont été enregistrés pour départager les 6 projets proposés par les habitants et associations de la commune. Clos depuis le 31 octobre dernier, les votes ont désigné un grand gagnant : **le retour du Cinéma aux Contamines !**

Sur la base de l'enveloppe de 18.000 € allouée pour cette première édition du budget participatif, la commune devrait pouvoir soutenir et mettre en place plusieurs des projets proposés. L'ambition n'est pas de concurrencer le multisalles de Sallanches mais de constituer une offre culturelle supplémentaire durant l'été, à l'image du festival de théâtre de plein air organisé à Bionnassay.

Les séances de cinéma pourraient se dérouler pendant la période d'été (14 juillet au 10 Aout) et en plein air dans un site à définir pour sa facilité à aménager pour l'occasion : Notre Dame de la Gorge qui a démontré que ce site est très bien adapté aux événements le soir, au parc de loisir du Pontet ou bien par exemple, en utilisant les gradins de la patinoire en cours d'aménagement au centre du village.

Une programmation grand public de films de fiction ou de documentaires sera proposée pour une première édition si possible durant l'été 2025

Aménagement de la base loisirs



La base de loisirs des Loyers abrite depuis fort longtemps la patinoire découverte qui, pour des raisons d'économie, a vu sa surface réduite à 800 m² l'hiver dernier. L'installation de nouveaux blocs froids avec tapis déroulant, en location, a permis de réduire de moitié la facture d'électricité. Une nouvelle tranche de travaux a débuté en juin dernier pour finir l'aménagement de cette zone de loisirs.

Le programme inclut un bloc d'escalade de 3,75 m de hauteur et 9,5 m de long sur 3 m de large. Sa forme rappelle celle des Dômes de Miage. La face avant du bloc est dédiée aux débutants tandis que la face arrière présente trois inclinaisons différentes pour une pratique plutôt à destination d'un public ayant un niveau intermédiaire et du bloc confirmé. Ce bloc sera en accès libre.

Le second gros aménagement concerne la construction d'un skate-park de type bowl. Il permettra aux pratiquants de prendre différentes lignes et de pouvoir alterner vitesse, slides et airs. Un certain niveau et une maîtrise du skateboard sont nécessaires pour pouvoir pratiquer sereinement dans ce genre de structure. Elle s'adresse donc plus particulièrement aux adolescents et aux adultes.

Le projet prévoit enfin un vaste aménagement paysager avec notamment la plantation de massifs et d'arbres pour créer un espace ombragé. À cela s'ajouteront des tables de ping-pong et des modules de streetwork comportant des échelles et des barres afin de pratiquer des tractions et faire travailler ses abdos.

La ressourcerie souffle sa première bougie



Située aux Loyers, la ressourcerie fête un an d'existence avec un bilan très positif. Gérée par l'association Sème Ta Transition (interviewée dans notre bulletin n°100), cette institution est une solution écologique permettant de donner une nouvelle vie aux objets, d'une manière équitable, car sans but lucratif.

Venir récupérer un objet est gratuit. En échange, les visiteurs peuvent en apporter, proposer un service ou participer aux frais de gestion du local prêté par l'Association Action Culturelle et Sociale (AACS), qui en est propriétaire. La ressourcerie fonctionne grâce aux bénévoles de l'association, 27 personnes qui se relayent pour assurer les permanences, deux jours par semaine, soutenue par le repair café qui vérifie tout ce qui est électrique et électronique. En un an, cinq tonnes d'objets et de matériels divers ont été récupérées par des particuliers, ce qui prouve l'intérêt porté à cette organisation fondée sur la solidarité.

Ouverture mardi de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures et samedi de 14 à 18 heures.

Les premières assises du mulet organisées entre Flumet et les Contamines



Du jeudi 5 septembre au samedi 7 septembre, les mules et les mulets se sont donnés rendez-vous entre Flumet et les Contamines-Montjoie, pour les premières assises nationales du mulet.

Un grand rassemblement qui s'est conclu par la fête des mules, des mulets et des traditions, aux Contamines le samedi.

Destinées à valoriser l'héritage historique et les pratiques actuelles de l'élevage mulassier, ces assises ont rassemblé des experts de divers horizons, pour partager leurs connaissances et expériences. Dans ce cadre ont été abordées les thématiques liées aux mules et mulets d'hier, d'aujourd'hui et de demain, à travers un programme riche en conférences et échanges, avec parmi les intervenants, des chercheurs paléogénomiques, des historiens et des éleveurs. Ce rendez-vous a été l'occasion de célébrer le lien fort qui unit l'homme et l'animal dans nos montagnes,

Carrefour de Tresse



Les riverains et habitants du hameau de Tresse, se plaignaient de la dangerosité de la traversée de la Route départementale dans le hameau.

Arrêt des bus scolaires, accès aux chemins du Quy ou de Tresse d'en Haut, passage fréquent des randonneurs du Tour du Mont-Blanc,

Après accord avec le Service des routes du département et après déplacement de la limite d'agglomération en aval du hameau, la commune a pu engager de grands travaux de réaménagement du carrefour : rétrécissement de la route, rehaussement de la chaussée, limitation de vitesse à 30 km/h et création de trottoirs pour les piétons. Ces importants travaux ont été également l'occasion de poursuivre continuer l'enfouissement des réseaux secs sur le secteur. L'enfouissement des réseaux secs est un sujet initié depuis maintenant plusieurs années.

Parvis de l'Eglise de la Sainte Trinité



Les travaux de réaménagement de l'église de la Sainte Trinité ont débuté au mois d'octobre.

Ils font suite à un premier chantier de consolidation des fondations de l'église, et seront suivis d'un chantier de réparation du toit.

Ces travaux ont pour objet :

- d'élargir le parvis et l'escalier d'accès à l'église ;
- de renforcer le mur de soutènement le long du chemin du P'Tou ;
- de créer un espace de convivialité autour d'une fontaine et d'une placette devenant piétonne et arborée, le long de la RD902 ;
- de reprendre l'ornementation de chemin du P'Tou, incluant la création d'un écoulement d'eau ruisselant jusqu'à la fontaine ;
- de renaturer et embellir l'ensemble.

Réhabilitation de l'auberge de Notre-Dame de La Gorge



A la suite de la confirmation des subventions du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) pour respectivement 650.000 € et 150.000 €, le financement du projet a pu être bouclé avec l'obtention des prêts bancaires (400.000 €)

Les travaux avancent conformément au planning, l'auberge est aujourd'hui hors d'eau, les travaux de charpente sont en cours, et le toit définitif doit être installé en décembre. Les travaux de rénovation intérieure vont, eux aussi, commencer dans le courant du mois de décembre. Pour le centre culturel, comme pour l'auberge, l'ouverture est prévue le 1er juillet 2025.

Recensement



En 2025, la commune réalisera, sous la supervision de l'INSEE, le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

Le recensement est opéré dans le lieu de résidence principale, les résidents secondaires ne sont donc pas concernés.

Etat-civil

Du 1er Juin 2024 au 15 décembre 2024

Naissances :

- 16 août : Siann VOGEL ; fille de Mickaël VOGEL et Stefania ALVAREZ MEDRANO
- 9 septembre : Apolline GHOTEIMI ; fille de Rayanne GHOTEIMI et de Céline MARTIN
- 15 septembre : Beltran ARGUINCHONA MARTIN ; fils de Nicolas ARGUINCHONA ORTIZ et de Delfina MARTIN

Mariages :

- 1^{er} juin : BLIN Olivier, fils de BLIN Marc-Yves et GRATACAP Marie-José et de SAMYN Caroline fille de SAMYN Robert et de DMUGNIER Marie-Thérèse
- 15 juin : MARTINATTO Denis, fils de MARTINATTO Jean et de DA SILVA CARNEIRO Arminda et FONTENAY Maryne, fille de FONTENAY Rémy et de GARNIER Sandrine
- 13 juillet : MONTANER Victor, fils de MONTANER Michel et GUYON Annie et RIVIERE Estelle, fille de RIVIERE André et BERLENBACH Muriel
- 14 septembre : Jérémy MOLLARD, fils de Jean-Philippe MOLLARD ; et Danièle ROCH-DUPLAND et Sarah MORARAU, fille de Claude MORARAU et de Agnès BESSAT
- 5 octobre : Rémi MORAND, fil de Alain MORAND et DONNER Isabelle ; et Marie-Hélène BELMONT, fille de Alain BELMONT et de Marie-Laure CRESSENT
- 12 octobre : Martin GUUFFOND, fils de Laurent GUUFFOND et de Laurence REY ; et Roxane DUMONT, fille de Pascal DUMONT et KARINE MARIN-LAMELLET
- 7 décembre : Clément THIEBAULT ; fils de Hubert THIEBAULT et Hélène FAIDUTTI ; et Anne-Judith DANA, fille de Lucien DANA et Catherine YOBLONSKI
- 7 décembre : Thomas JAEGGY, fils de Christian JAEGGY et Véronique HUMBRECHT ; et Margaux SABATIER, fille de Emmanuel HISTE et Béatrice SABATIER

Décès :

- 20 juin : ROSSET Pascal, 56 ans, aux Contamines-Montjoie
 - 3 septembre : Jeannine ROBERT épouse AMOUDRY, 94 ans, à Passy
 - 16 septembre : Nicole REYNAUD épouse DUMOLARD, 77 ans, à Chambéry
- 20 octobre : Geneviève DUBOIS épouse DUHAMEL, 96 ans, à Sallanches

DEMANDE D'ADHESION « ASSOCIATION DES AMIS DES CONTAMINES » 24/25

Siège social :Mairie des Contamines, 74170 Les Contamines Montjoie ;
loi 1901 arrêté préfectoral 2013120-0007 / 30avril 2013

ADHERENT(E) PRINCIPAL(E) : Nom

Prénom.....

CONJOINT(E) : Nom.....

Prénom.....

Adresse principale : N° , Rue, Ville, code postal.

.....

Téléphone :

Portable

Adresse aux Contamines :

.....

Courriel(s) :

.....

ADHERENTS SECONDAIRES (ENFANTS) indiquer noms (patronymique et marital), prénoms, courriels

BULLETINS SEMESTRIELS

Je désire recevoir ce bulletin sous forme papier : oui non

ADHESION ET REGLEMENT :

Le montant de l'adhésion à notre association est de :

- **20 euros pour une adhésion par couple, avec envoi du bulletin en numérique.**
- **30 euros pour une adhésion par couple, avec envoi du bulletin papier par la poste**
- **ajouter 8 euros pour l'adhésion d'un enfant (envoi en numérique) ou 16 euros pour 2 enfants ou plus**

Vous pouvez régler

- **en suivant ce lien [Formulaire de collecte de données \(systempay.fr\)](#)qui vous permettra un règlement direct, rapide et simple.)**

- Vous pouvez régler par chèque adressé à Patrick Lepillier 24 rue Jean Devilder 76310 Sainte Adresse

- Vous pouvez régler par virement à l'Asso des Amis des Contamines avec l'IBAN suivant : FR76 1680 7000 7384 2604 0119 240

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courriel à : contact@lesamisdescontamines.fr



Association « Les Amis des Contamines »

Siège social : Mairie des Contamines 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE
Association loi de 1901 agréée comme association locale des usagers sur la commune des Contamines-Montjoie
Membre de la FESM 74 agréée pour l'environnement sur le département de la Haute-Savoie.

Bulletin imprimé par Handirect, Entreprise Adaptée,
employant plus de 80% de travailleurs en situation de handicap

